

Les immatriculations de véhicules en Rhône-Alpes 2014

Moins de baisse qu'au cours des années précédentes

La baisse des immatriculations de véhicules neufs se poursuit en 2014, mais à un rythme moins élevé qu'au cours des années précédentes. Les entreprises maintiennent leurs investissements pour les voitures et les camionnettes, mais les achats de poids lourds s'effondrent après avoir fait l'objet d'un effet d'aubaine en 2013. Les particuliers restent attentistes en matière d'achat de voitures neuves. La qualité environnementale des voitures vendues au cours de l'année s'améliore avec des motorisations émettant moins de polluants et de gaz à effet de serre.

Le repli des achats de véhicules neufs se poursuit, mais à un rythme inférieur à celui des années précédentes. 216 000 immatriculations sont effectuées en Rhône-Alpes en 2014, en baisse annuelle de 1 % après 3 % en 2013 et 13 % en 2012. Dans l'ensemble de l'Hexagone, les immatriculations augmentent de 0,3 %.

Les voitures représentent plus des trois quarts des véhicules immatriculés (78 %), le reste étant constitué des camionnettes, camions et tracteurs routiers, véhicules de transport de personnes et véhicules spéciaux.

Stabilisation des immatriculations de véhicules particuliers

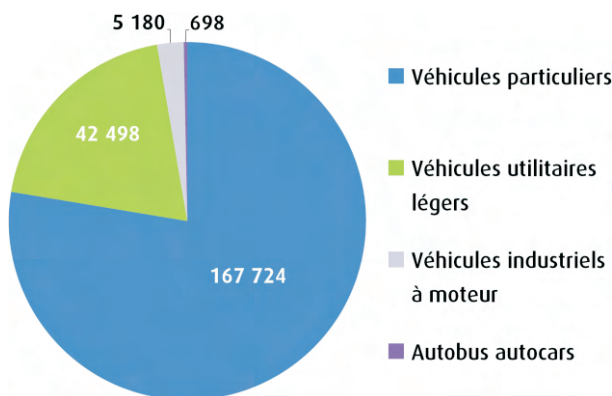
Après plusieurs années de baisse sensible, le repli des immatriculations de voitures neuves se stabilise. 168 000

véhicules particuliers sont immatriculés en 2014, soit 1 % de moins qu'en 2013. La baisse est particulièrement sensible en Haute-Savoie et dans l'Ain, en revanche les immatriculations progressent en Savoie. En France métropolitaine, les immatriculations de voitures augmentent de 0,5 %.

C'est sur le segment des voitures achetées par les particuliers que la baisse est la plus sensible (-2 %). Dans un contexte incertain sur le marché de l'emploi, les ménages diffèrent le renouvellement ou le premier achat de leur véhicule, ou bien se tournent vers le marché de l'occasion. Ce repli est plus important en Rhône-Alpes que dans l'ensemble de l'Hexagone (-2 %). Il est particulièrement marqué en Haute-Savoie.

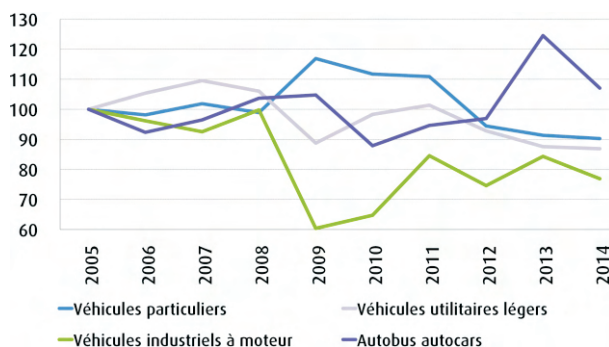
Dans une conjoncture économique peu dynamique, les investissements des entreprises en véhicules particuliers

La part des catégories de véhicule dans les immatriculations de véhicules neufs



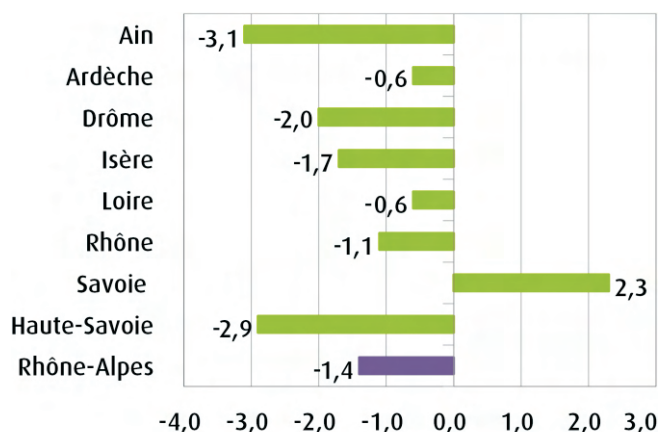
Source : SOeS-DREAL RSVERO
En nombre de véhicules, Rhône-Alpes, 2014

Evolution des immatriculations de véhicules neufs par catégorie de véhicule



Source : SOeS-DREAL RSVERO
Indice base 100 en 2005, Rhône-Alpes, actualisation 2014

Evolution annuelle des immatriculations de véhicules neufs par département



Source : SOeS-DREAL RSVERO
En %, Rhône-Alpes, 2014

restent également très modestes, bien qu'en augmentation. Le nombre de voitures immatriculées par des personnes morales progresse de 0,5 %. La croissance des ventes de voitures commerciales est inférieure en Rhône-Alpes à celle de la France métropolitaine (3 %). Les achats de véhicules de société augmentent sensiblement en Ardèche, dans le Rhône et en Savoie.

Développement des véhicules propres

A puissance égale, les modèles proposés par les constructeurs sont de plus en plus performants, et les dispositifs d'accompagnement mis en place par les pouvoirs publics incitent les consommateurs à intégrer les critères écologiques dans leur choix de consommation.

Après un point bas en 2012, les immatriculations des véhicules particuliers de moins de 6 chevaux fiscaux, qui représentent plus de la moitié des modèles achetés au cours de l'année, sont de nouveau en augmentation et progressent de 1 % en 2014. Anticipant une augmentation du prix à la pompe, les acheteurs prennent désormais davantage en compte la puissance des voitures lors de l'achat. Les immatriculations de véhicules plus puissants diminuent de 3 %. L'augmentation des petites cylindrées est inférieure en Rhône-Alpes à celle du niveau national (+4 %). Elle est plus importante dans la Drôme et en Savoie.

Avec des cylindrées moyennes en baisse et des moteurs plus performants, la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre se réduisent. Les émissions moyennes de CO₂ des voitures immatriculées en Rhône-Alpes au cours de l'année s'établissent à 115 grammes par kilomètre, soit un gain de 3 grammes en une année. Les émissions de CO₂ des voitures particulières neuves sont plus élevées dans l'Ain et les deux Savoie, plus faibles dans le Rhône, mais leur niveau reste en Rhône-Alpes très proche de celui de la France métropolitaine (114).

Les véhicules particuliers recourent de plus en plus souvent aux carburations non fossiles. Le gazole, en baisse depuis plusieurs années, recule de 6 % en 2014, en lien avec une fiscalité devenue moins incitative. En revanche, l'essence-superéthanol, dont les immatriculations avaient connu un point bas en 2012, progresse de 8 %. Après une croissance continue depuis plusieurs années, en particulier avec le bonus mis en place courant 2012, les moteurs électriques et hybrides marquent le pas en 2014 en lien avec une baisse de ce bonus au 1er novembre 2013. En repli de 4 % en 2014, les motorisations utilisant uniquement ou pour partie seulement l'électricité représentent 3 % des immatriculations. La plus grande partie concerne les moteurs associant essence et électricité, dont les ventes sont stables en 2014. Les immatriculations de moteurs purement électriques font un bond de 32 %. Inversement, les hybrides gazole-électricité reculent de 32 %. Les véhicules particuliers équipés en essence

Les immatriculations de véhicules neufs par catégories de véhicule selon le département

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers		Véhicules industriels à moteur		Autobus autocars		Total	
	Nombre	Evolution annuelle	Nombre	Evolution annuelle	Nombre	Evolution annuelle	Nombre	Evolution annuelle	Nombre	Evolution annuelle
Ain	15 717	-3,0	2 876	-3,3	382	-11,0	40	100,0	19 015	-3,1
Ardèche	6 355	-0,9	1 199	0,4	197	8,8	44	-22,8	7 795	-0,6
Drôme	12 492	0,1	3 180	0,2	1 051	-22,8	24	-68,0	16 747	-2,0
Isère	28 515	-1,5	6 872	-2,2	625	-3,8	94	-6,0	36 106	-1,7
Loire	17 228	-0,3	4 254	-2,2	525	2,5	41	-4,7	22 048	-0,6
Rhône	48 162	0,0	15 226	-3,4	1 396	-1,3	236	-45,6	65 020	-1,1
Savoie	13 896	2,3	3 772	3,6	576	-7,4	36	56,5	18 280	2,3
Haute-Savoie	25 359	-5,1	5 119	8,4	428	-16,1	183	205,0	31 089	-2,9
Rhône-Alpes	167 724	-1,2	42 498	-0,8	5 180	-8,8	698	-14,0	216 100	-1,4
France métropolitaine	1 765 855	0,5	370 130	1,5	38 895	-13,6	5 895	-15,2	2 180 776	0,3

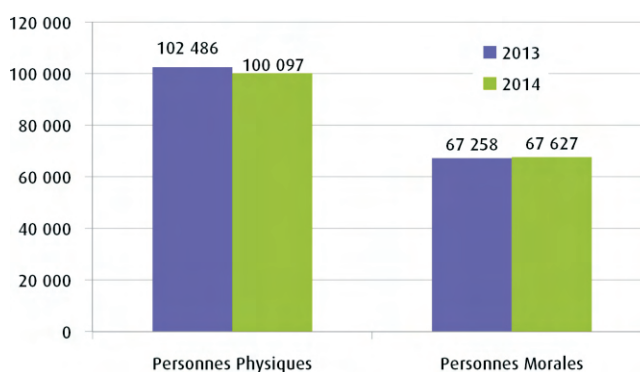
Source : SOeS-DREAL RSVERO
En nombre de véhicules et %, Rhône-Alpes, France, 2014

avec GPL, qui représentaient jusqu'à 4 % des immatriculations en 2010, ont vu leur nombre se réduire après la suppression du bonus associé à cette motorisation en 2011. Ces véhicules ne sont plus vendus qu'en quelques centaines d'exemplaires par an en Rhône-Alpes.

Forte baisse des immatriculations de poids lourds

En baisse depuis 2012, les investissements des entreprises en véhicules de transport neufs se stabilisent (-2 %) dans un contexte peu dynamique dans le bâtiment et les travaux publics. La baisse est très limitée pour les véhicules utilitaires légers, qui représentent la plus grande partie des véhicules de transports immatriculés dans l'année (-1 %). En revanche, les achats de véhicules industriels neufs chutent de 9% après une année 2013 très favorable. De même les immatriculations d'autobus et autocars reculent de 14 % en 2014 après une année 2013 en forte progression. Les entreprises ont anticipé leurs investissements avant la mise en place de la norme Euro 6 au 1er janvier 2014, s'accompagnant de contraintes plus sévères en termes d'émissions de polluants, et de prix plus élevés à l'achat. Le repli des immatriculations de véhicules de transport est plus important en Rhône-Alpes que dans l'ensemble de l'Hexagone (-0.2 %). La baisse des investissements est plus marquée dans l'Ain, la Drôme et le Rhône. La quasi-totalité des véhicules de transport circulent

Evolution des immatriculations de véhicules particuliers neufs selon la catégorie juridique du propriétaire

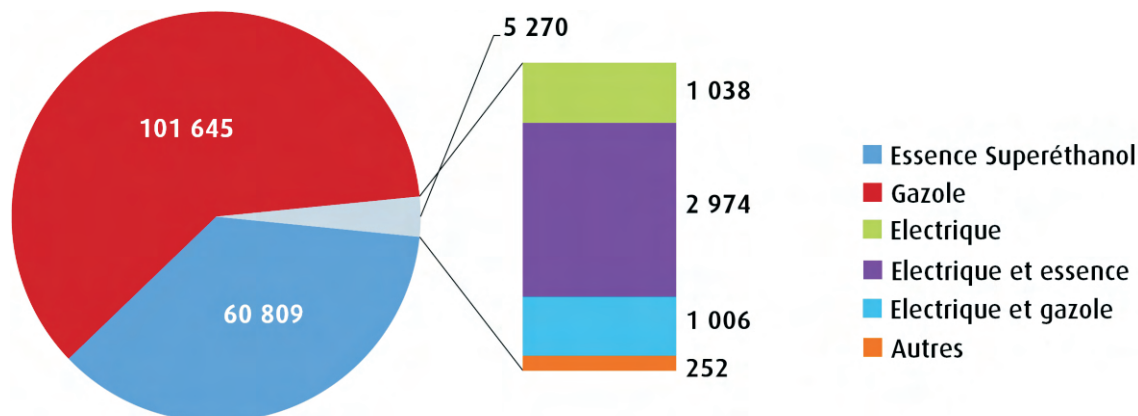


Source : SOeS-DREAL RSVERO

En nombre de véhicules, Rhône-Alpes, France, 2013-2014

au gazole, à l'exception de quelques dizaines de camions propulsés au gaz naturel. En revanche, les motorisations alternatives se développent pour les autobus et autocars avec 1,6 % du parc fonctionnant à l'électricité ou hybride et 1,1 % au gaz naturel.

Les immatriculations de véhicules particuliers neufs par catégorie de véhicules selon le carburant



Source : SOeS-DREAL RSVERO

En nombre de véhicules, Rhône-Alpes, 2014

Pour en savoir plus

Site internet DREAL : <http://www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/transport-r36.html>

- Cette publication : DREAL Rhône-Alpes, Observation et statistiques, Les Analyses n°14 : les immatriculations de véhicules en Rhône-Alpes en 2014

- Tableaux de données mensuelles Rhône-Alpes par département

Site internet SOeS : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/transports/873.html>

- Chiffres et statistiques n°662, juillet 2015, immatriculations de véhicules routiers neufs en 2014

- Tableaux de données mensuelles, trimestrielles ou annuelles par région et département

Le parc de véhicules par catégorie selon le département

	Véhicules particuliers	Camions, camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés	Tracteurs routiers	Autocars et autobus	Total
Ain	340 971	66 883	2 125	546	410 525
Ardèche	170 469	40 296	757	643	212 165
Drôme	273 893	68 394	4 472	810	347 569
Isère	675 614	135 554	2 559	2 131	815 858
Loire	380 415	83 625	2 436	890	467 366
Rhône	865 605	203 732	8 855	3 328	1 081 520
Savoie	239 223	58 731	2 862	820	301 636
Haute-Savoie	480 845	89 497	1 496	1 201	573 039
Rhône-Alpes	3 427 035	746 712	25 562	10 369	4 209 678
France métropolitaine	32 243 826	6 719 969	201 954	95 193	39 260 942

Source : SOeS-DREAL RSVERO

En nombre de véhicules, Rhône-Alpes, France, 01/01/2014

Méthodologie

Les données d'immatriculation proviennent du répertoire statistique des véhicules routiers (RSVERO) du service de l'observation et des statistiques (SOeS) du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Il recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français à partir des informations transmises par le ministère de l'Intérieur (Agence nationale des titres sécurisés) issues du système d'immatriculation des véhicules (SIV).

Les données présentées comprennent les véhicules particuliers, les camionnettes et camions, les véhicules automoteurs spécialisés, les tracteurs routiers et les autobus et autocars.

Ne sont pas compris les voitures, motocyclettes, cyclomoteurs, remorques et semi-remorques, tracteurs agricoles et autres véhicules agricoles. Sont également hors champ du répertoire les véhicules en transit temporaire (TT) et importés en transit (IT), de l'administration civile ou militaire de l'État, immatriculés en W (véhicule en essais) ou en WW (immatriculation temporaire, en attente de formalités).

Les données sur le carburant des véhicules de transport et autobus-autocars sont issues des contrôles techniques de l'organisme technique central (OTC).

Les données de stock portent sur les voitures particulières de moins de 15 ans, autobus de moins de 17 ans et autocars de moins de 18 ans, camions, camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés de moins de 20 ans, tracteurs routiers de moins de 10 ans.

Quelques définitions

- Véhicules particuliers : voitures destinées au transport de voyageurs comportant neuf places au plus.
- Camionnette : véhicules rigides destinés au transport de marchandises d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes.
- Camion : véhicules rigides destinés au transport de marchandises d'un PTAC supérieur à 3,5 tonnes.
- Véhicules automoteurs spécialisés : véhicules à moteur destinés à des usages autres que transport : travaux publics, ordures ménagères, ambulances, pompiers, fourgon funéraire, ...
- Tracteurs routiers: véhicules routiers conçu pour le remorquage de véhicules non automobiles (semi-remorques)
- Autobus et autocar : véhicules pour le transport en commun de personnes, d'au moins 10 places assises. Les autobus sont destinés au transport urbain, les autocars sont utilisés en transport routier avec uniquement des places assises.
- Véhicules utilitaires légers : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés de PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes.
- Véhicules industriels à moteur : camions, véhicules automoteurs spécialisés de PTAC supérieur à 3,5 tonnes.
- Carburants : La nomenclature des carburants est fixée par Arrêté du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.
- Normes Euro : Depuis le début des années 1990, la législation européenne a mis en place des normes d'émission, dites normes Euro, précisant les plafonds d'émissions de polluants autorisant l'homologation des véhicules neufs. Les versions actuellement en vigueur sont la norme Euro 6b pour les véhicules particuliers mis en service à partir du 1er septembre 2015 et la norme Euro 6 pour les poids lourds mis en service à partir du 1er janvier 2014.
- PTAC = poids total autorisé en charge

DREAL Rhône-Alpes
Service Connaissance,
Autorité Environnementale,
Développement Durable

Adresse postale :
DREAL 69453 LYON CEDEX 06
Téléphone : 04 26 28 67 60
Courriel :
ds.caedd.dreal-rhone-alpes
@developpement-durable.gouv.fr

Directrice de publication :
Françoise NOARS

Rédaction :
Marie-Hélène FABRY

Réalisation :
Stéphanie GÉREMY,
Bernard TRANCHAND

www.rhone-alpes
.developpement-durable.gouv.fr

Imprimé par DREAL Rhône-Alpes

ISSN 2427-5891
Septembre 2015

© DREAL 2015